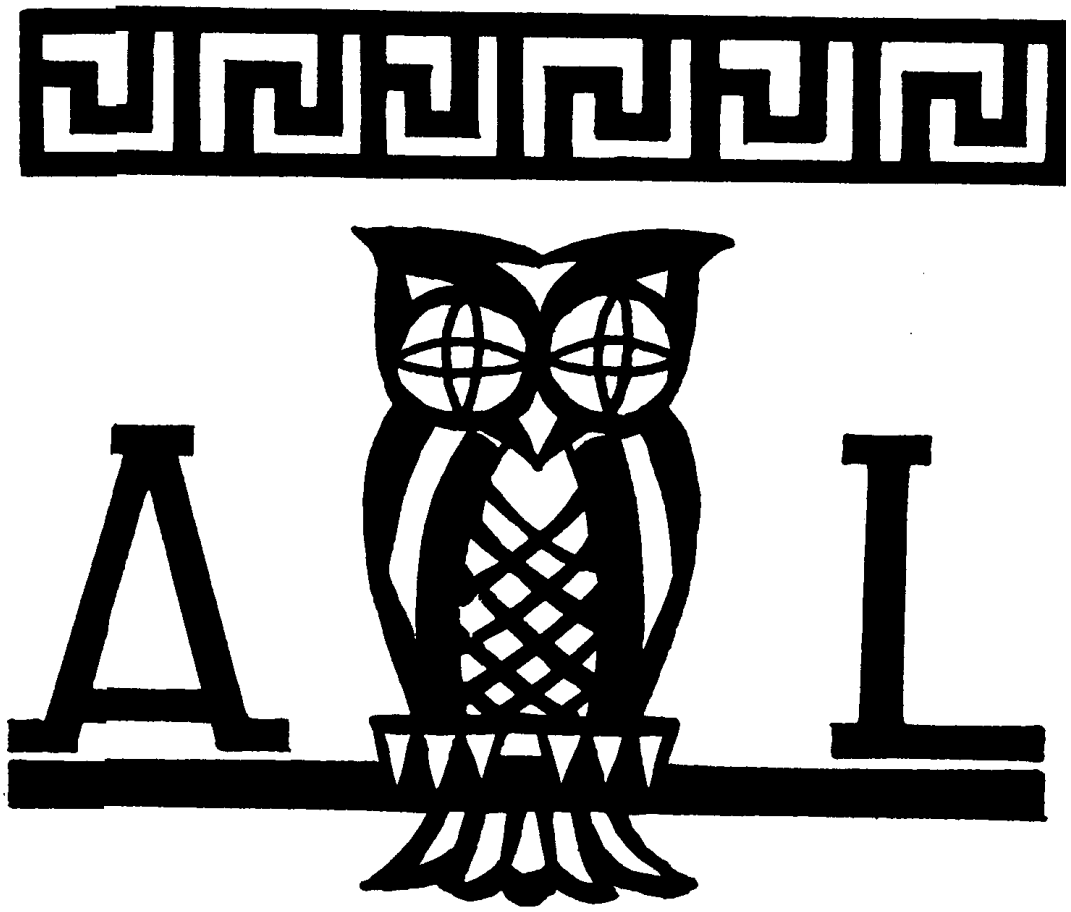

BULLETIN DE LIAISON DES ANCIENS DE L'ATHÉNÉE

Sommaire

Editorial . . . . . page 1
Les sportifs d'élite luxembourgeois chez eux et à l'étranger . . . . . page 3
D'Jonge vun der 1re B . . . . . page 9
Athénée: Arrêté du 21 avril 1837. . . . . page 11
Nouvelles de l'AAA. . . . . page 29

Fascicule N° 6 Septembre 1987

LIBRAIRIE BOURBON

Le spécialiste du livre à Luxembourg

11, rue du Fort Bourbon
Luxembourg-Gare
Téléphone 49 22 06 et 49 22 07

Librairie universelle
Dans un cadre accueillant, vous pourrez choisir à loisir les livres qui vous intéressent.

Qu'il s'agisse de: sciences, technique, scolaire, sciences humaines, sports, jeunesse, voyages, histoire, romans, religion, théologie, philosophie, psychologie, politique, droit, économie, arts, musique, Luxemburgensia, livres de poche, livres pour enfants, hobby, bandes dessinées etc., etc.

Depuis peu, **un rayon de disques et musi-cassettes** vous offre les meilleurs enregistrements en musique classique et moderne.

Un personnel qualifié est à votre service pour vous aider dans votre choix et exécuter votre commande promptement.

Notre devise: conseiller et satisfaire.

Editorial

La jeunesse telle qu'en elle-même
(lettre à un accidenté du sport)

Mon cher Gilbert,
Tu l'auras bien deviné, ce titre te rappelle en effet Georges Duhamel, qui avec Gide, Camus, Prévert était l'écrivain de nos vingt ans.

Ta génération l'a oublié, ignoré, honni peut-être. Il aurait actuellement un retour timide dans la faveur des lecteurs. Les Editions Latines ont publié récemment un fort beau tirage de ses oeuvres: " le Désert de Bièvres " devrait inspirer les jeunes d'aujourd'hui: Duhamel avec des amis n'a-t-il pas créé une imprimerie autogérée? Il était donc un "Aussteiger" avant la lettre!

Mais venons-en au propos de ma lettre ? Accidenté en jouant au Volley-Ball, suturé, plâtré, immobilisé, tu ronges ton frein et tu me demandes de te commenter "Kolléisch in Concert".

Je t'ai décrit la soirée lors de notre entretien téléphonique: des performances spontanées, de qualité, des vedettes en herbe, un programme allant des Classiques par Richard Strauss jusqu'à Gershwin et Bernstein, une présentation coulante, sans emphase, un public plus nombreux que d'habitude, vibrant, discipliné, en un mot "de crème". La Direction affichait un large sourire satisfait.

Le grand moment de la soirée, à mon sens, était l'entrée en scène du "Kulturverain Kolléisch", créé il y à deux mois, au sigle agressif. Une poignée de jeunes étudiants se proposant d'apporter un "supplément de culture". Nous les avons rencontrés, nous avons parlé!

Leur programme est sage, mais ambitieux par les temps qui courent.

En discutant avec eux pendant l'interlude et la visite de leur exposition - de très bon goût - j'avais l'impression, à quelques nuances près, bien sûr, d'être en face de nos copains, il y a ... années.

Mais les jeunes d'aujourd'hui sont-ils tellement différents ?

N'ont-ils pas les mêmes inquiétudes et les mêmes idéaux que nous? Nous nous révoltions contre l'oppression, contre l'intimidation, contre l'injustice sociale. Eux se battent contre l'injustice, tous azimuths, pour l'émancipation du tiers monde, le respect et la conservation de la nature.

Nos maîtres à penser, Gide, Duhamel, Camus, Prévert, étaient passionnés, parfois contestataires, les leurs sont critiques, mais romantiques: Böll, Von Veen, et j'en passe parce qu'ils sont trop nombreux.

Nos coeurs battaient pour des stars sportives: Jesse Owens, Nic Frantz, des stars du cinéma, des Saints: les héros de la guerre, de la résistance, Albert Schweitzer. Aujourd'hui Maradona est adoré, des posters de Brassens et de Souchon fleurissent dans les piaules, Martin Luther King et Che Guevara sont dans les coeurs et dans les bouches.

Mais, cher Gilbert, où vont-ils puiser ce "supplément de culture" qu'ils préconisent?

L'enseignement secondaire n'est-il pas très pragmatique, très technique? Est-ce qu'il offre encore un flux continu de culture, que d'ailleurs Edouard Herriot définissait comme "ce qui reste lorsqu'on aura tout oublié".

Quelle est l'attitude et la réflexion des enseignants? Obligés qu'ils sont de dispenser un savoir très large, peuvent-ils encore faire la part du maître pragmatique et du maître paternel (ou de la maîtresse maternelle)? Permets-moi, cher Gilbert, de te faire une confidence à voix basse: dans quelle mesure les relations enseignant-étudiant et étudiant-enseignant ne sont-elles pas régies par ce phénomène très curieux des relations interhumaines qu'on appelle "Hassliebe"!

Mais trêve de réflexions, soyons pragmatiques de notre côté: Que peut faire l'Association des Anciens de l'Athénée pour le "Kulturverein"?

J'espère et je pense beaucoup.

En leur apportant un "supplément d'âme", toute notre sympathie, notre aide morale, mais surtout en leur apportant un "supplément matériel", en leur offrant - dans la mesure de nos faibles moyens - toute aide qu'ils pourraient nous demander.

Dans cet ordre d'idées je répète à tous ma demande, déjà faite: Est-ce que vous n'avez pas dans votre cave ou dans votre grenier des livres, bien conservés, de qualité, intéressants, mais que vous ne lirez plus jamais? Pendant vos vacances, avant de partir en Floride ou en revenant du Kenia, nettoyez vos caves et vos greniers, apportez des livres a l'Athénée. Et si la porte était fermée, celle du président est toujours ouverte.

Tu vois, cher Gilbert, je me suis emballé et au travers de toi, je me suis adressé à tous les Anciens que tu représentes.

Bonne guérison!

J.M.

Trèppeltour à Pétange

Les sportifs d'élite luxembourgeois chez eux et à l'étranger

Quel avenir pour eux peuvent-ils attendre?

Condensé de la table ronde organisée par l'Association des Anciens de l'Athénée

le 19 février 1986

Le Docteur Joseph Mersch, président de l'A.A.A. constate que le phénomène de société qu'est devenu le sport d'élite, oscille en quelque sorte entre les deux phénomènes visés par deux vieux dictons latins: "mens sana in corpore sano" et "panem et circenses"; il invite le public à suivre le cheminement de plusieurs personnalités représentatives de l'élite sportive luxembourgeoise auxquelles appel a été fait pour qu'elles nous relatent la vie d'un sportif de haute compétition, son attitude vis-à-vis du public, ses ambitions, ses rêves aussi et puis, ce moment-pivot dans sa vie où, comme le dit si bien Lull GILLEN, il retourne sa veste, ce qu'il ressent à ce tournant de sa carrière et quels sont ses regrets éventuels.

Pour réaliser cet échange de vues, le choix du modérateur est tombé sur un Ancien de l'Athénée, une personnalité de prestige en la personne de Pilo FONCK qu'il serait absurde de vouloir présenter et que quelques indications suffiront à présenter: Né en avril 1938 à Bascharage, il défend en tant que sportif, les couleurs de l'Union, est père de 3 garçons, travaille depuis 1959 à la radio et consacre le peu de temps libre qui lui reste à la course à pied et aux échecs.

Quant aux sportifs protagonistes de la soirée, tous n'ont malheureusement pas pu honorer cette soirée de leur présence: Lull GILLEN est tombé malade, Josy BARTHEL est retenu à l'étranger et Karin RISCH se consacre à un examen. Les efforts entamés afin de remédier à ces défaillances ont finalement porté leur fruits et le Docteur Mersch de présenter une équipe remodelée.

Annette FABER-BERGER, née le 30 janvier 1951 à Mondorf, poursuit ses études au Lycée de Jeunes Filles, puis à l'Université de Liège et se distingue surtout dans le sprint féminin. Aujourd'hui reconvertie en tant que poétesse, elle travaille à la Bibliotèque Nationale, se consacre au tennis et est à ce jour secrétaire générale de la F.L.T. Elle fut élue "Meilleure Sportive" en 1969.

Gérard RASQUIN, né le 30 juillet 1927 à Paris, se consacre au football, au handball et surtout à l'athlétisme. Multiple champion national sur 400 et 800 mètres, il participe en 1952 aux Jeux Olympiques, devient champion universitaire sur 400 m en 1949 et en 1950, participe aux Jeux Universitaires en 1951; il est secrétaire général de la F.L.A. de 1960 à 1971, ensuite, depuis 1977, président du C.O.S.L.

Norbert KONTER, né le 14 décembre 1927, Ancien de l'Athénée, est receveur municipal à Grevenmacher, joue comme gardien de but dans l'équipe de football de Grevenmacher de 1944 à 1970, devient président du club dès 1968, puis président de l'Association des entraîneurs de football dès sa fondation. Il a été élu récemment président de la F.L.F.

Léon LETSCH, né le 23 mai 1927 à Mamer, est père de deux enfants, membre actif du Spora depuis 1942, de l'équipe de Roubaix (à l'époque en division nationale) de 1949 à 1952, dispute plus de 50 rencontres internationales, quatre fois les jeux universitaires ainsi que maintes rencontres au sein de l'Armée, gagne deux fois la Coupe, devient trois fois champion avec le Spora. Il est un des rares à avoir gagné dans la Coupe d'Europe avec une équipe nationale luxembourgeoise.

Jo GROF est un jeune joueur de Weiler-la-Tour qui se distingue à l'Union, puis dans l'équipe de football du Standard de Liège.

Plusieurs interventions se concentrèrent:

-sur le changement de mentalité qui devrait tout d'abord s'opérer chez le sportif lui-même, souvent trop individualiste et mal préparé aux sacrifices personnels, financiers et temporels qu'exige une carrière sportive d'envergure,

- sur les aides que devraient rencontrer les sportifs, facilitant un aménagement adéquat de leur temps de travail en vue d'un entraînement, par exemple (ce qu'avait refusé l'Arbed à René KILBURG, à l'époque), les aides, voire les subventions devant émaner de l'Etat, des communes, de grandes firmes...,

- sur une autre reconversion, médicale celle-là, qui devrait absolument être davantage prise en considération.

Bref, l'on conçoit qu'un changement de mentalité s'avère nécessaire en ce qui concerne le sportif lui-même d'abord. Il devrait être davantage enclin à des sacrifices personnels, financiers, même professionnels.

Le deuxième volet du débat concerne la carrière professionnelle de ceux qui ne sont pas à vrai dire des sportifs de profession et qui, malgré tout, s'entraînent souvent autant que des professionnels. Qu'en est-il ici à Luxembourg d'un sportif face à sa profession, quelles sont ses conditions de vie, quelles sont ses perspectives? Quel est le temps qui lui reste pour l'entraînement et la récupération?

Tout un chacun semble être conscient de ce que le sport de haute compétition reste toujours une aventure et que parallèlement le sportif n'est pas assez motivé, d'autant que les chances ne sont pas égales pour tous. Les exemples de Marc AGOSTA et de Danielle KABER illustrent bien que les conditions d'entraînement et de récupération varient selon la nature de l'effort exigé, autant que selon le temps pris par le travail que l'on exerce. D'autre part, pour l'un la récupération sera plus facile que pour l'autre - soit qu'il n'a pas besoin de s'engager à fond dans sa vie professionnelle soit que le sport qu'il exerce demande moins de temps de récupération, comme, par exemple, un sport de concentration. Si chez l'un la profession peut encourager le sport ou le favoriser, comme en témoigne Annette BERGER; ainsi le sport peut être un prolongement et non un décalage. L'important c'est de réussir l'harmonie entre les deux. Et le rôle que prend la profession est relégué à l'arrière-plan par le rôle aussi important de la famille comme l'ont illustré plusieurs sportifs de haut niveau.

Tout le monde tombe d'accord pour dénoncer le fait que la promotion par le sport, devenu un facteur social, n'est pas assez reconnue chez nous; si la société se sentait responsable de ces sportifs, de nouvelles possibilités se présenteraient: certaines professions seraient réservées en priorité à des sportifs d'élite, comme c'est le cas à l'étranger dans de nombreux pays. Des mesures dans ce sens pourraient être prises alors par des hommes politiques parce qu'elles seraient populaires: elles refléteraient la mentalité sociale et collective. Car ce n'est pas au niveau d'un directeur d'école ou d'un bourgmestre, comme nous en avons l'illustration ce soir, que l'on peut attendre un bouleversement de nos chères habitudes: ceux-là sont impuissants à ce niveau. Finalement c'est à la racine qu'il faut prendre le mal, c'est au niveau de l'éducation tout court: le peu d'enthousiasme soulevé trop souvent auprès de l'entourage même d'un sportif en témoigne aussi. Même si l'on n'est pas sûr de réussir, il faut tenter un changement de mentalité afin d'éloigner un certain égoisme de la part de la société et une immaturité décevante de la part du public.

Le président cède la parole à Pilo FONCK qui entame le débat. La question de savoir où se situent aujourd'hui les sportifs luxembourgeois contient implicitement le problème général de la reconversion du sportif, aussi est-il bien entendu que l'on ne peut se limiter à traiter le sujet par rapport aux seuls professionnels, le cadre de la discussion serait trop restreint. D'ailleurs ici, comme ailleurs, un sportif d'élite non professionnel doit néanmoins être considéré dans un champ professionnel. Gérard RASQUIN en a fait l'expérience: en marge de sa vie estudiantine, puis professionnelle, il a obtenu des résultats exceptionnels sur le plan sportif; cas rare avouons-le... Les temps sont révolus où un sportif a rencontré dans sa vie professionnelle des difficultés à cause justement de ses activités sportives. Il y a bien des exemples comme ceux de Chico ROHMANN, employé dans une banque scandinave ou Camille DIMMER, ingénieur à l'Arbed, qui ont été priés de cesser leurs activités sportives. Si, d'une part, ces cas sont en voie de disparition, de l'autre, on doit admettre que des performances sportives ne mènent pas forcément leur auteur à une position sociale, même si le sport a certainement permis à de nombreux sportifs de trouver plus facilement un emploi ce qui ne les a pas dispensés de devoir prouver de véritables qualités professionnelles.

Bref, le sport d'élite exige aujourd'hui un sacrifice de temps tel que beaucoup de sportifs se trouvent soudain confrontés à un choix décisif: soit études et sport, soit études ou sport; Pilo FONCK décrit l'exemple d'Annette BERGER dont la décision semblait à l'époque avoir été prise trop tôt. Comme aujourd'hui des performances sportives sont réalisées à un âge de plus en plus précoce, il n'est pas étonnant de voir naître un peu partout des écoles de sports avec des programmes appelés "sports-études"; même chez nous de nombreux projets de ce type sont à l'étude.

Pilo FONCK d'inviter ensuite le public à envisager le problèmes sous trois angles:

1- la reconversion après une carrière sportive,
2- le sportif face à sa vie professionnelle,
3- l'étudiant-sportif d'élite et les possibilités offertes par les écoles sportives.

Léon LETSCH, jouant au sein de l'équipe professionnelle de Roubaix, avait, par prudence, signé un contrat d'amateur pour deux ans. En fin de contrat, la chance inouie s'offrit à lui de pouvoir aller jouer au Real de Madrid. Or, ce sont des critères de sécurité, des raisons sentimentales et la prudence qui devaient l'emporter sur l'argent, mais aussi sur le risque et l'éphémère: Léon LETSCH préfère revenir au pays pour terminer ses études et entamer une activité professionnelle.

Exemple différent de reconversion réussie: celui de Fernand JEITZ qui, après un an d'amateurisme à Metz, a choisi dès 1967 le professionnalisme qu'il a exercé pendant dix ans, conjointement à des cours de comptabilité au cours des deux dernières années, pour aboutir à la tête d'une importante firme de transport.

L'image du sportif a tellement évolué jusqu'à nos jours, les exigences sont telles que les notions de professionnalisme et d'amateurisme tendent à se confondre. "Le sportif de demain sera un athlète à plein temps", devait déclarer Gérard RASQUIN.

Le troisième volet concerne les écoles de sport, les programmes appelés sports-études. Il existe différents types de classes sportives comme l'illustrent les exemples vécus par plusieurs sportifs luxembourgeois.

Joel GROF s'était inscrit à l'école de football du Standard de Liège qui fonctionnait parallèlement à un lycée de type classique. Il en résultait que finalement le sport ne pouvait en tirer profit puisque le temps lui étant réservé était trop peu important face à un programme scolaire mal réparti.

D'autres écoles, profitant du soutien financier de l'Etat, ont vu leurs initiatives couronnées de succès. Les exemples d'Anvers, de Vichy, de Reims et de Metz offrent plusieurs possibilités aux sportifs:

1) poursuite des études en vue du baccalauréat,
2) apprentissage d'un métier manuel,
3) fréquentation d'un programme scolaire de 15 heures par semaine avec des cours de langue, de comptabilité, de commerce et d'informatique, le tout sanctionné par un diplôme.

Kaiserslautern semble remporter un succès croissant avec l'insertion de classes sportives dans un cadre de type classique. D'une part, aucune restriction n'est opérée quant aux programmes et aux débouchés des études entreprises, d'autre part, les professeurs, eux-mêmes des sportifs diplômés, (possédant souvent donc un double diplôme) favorisent l'épanouissement sportif des élèves en établissant les horaires des cours et des examens d'après l'entraînement, la récupération et le calendrier des compétitions des jeunes, leur assurant même des cours de rattrapage si cela s'avère nécessaire. Les élèves sont ainsi pris en charge individuellement. Un Luxembourgeois, Serge BRUECK, y a entrepris un cycle de tennis-études.

Quelle est la situation chez nous?

Le Collège de Conseillers en Education Physique avait, il y a quelques années, élaboré un projet de sports-études, avorté suite à un changement de politique.

Actuellement un projet a été relancé par le C.O.S.L. qui a entamé des pourparlers avec les différentes fédérations. Il est certain qu'un modèle spécifiquement luxembourgeois doit être trouvé. Certains points semblent acquis permettant l'élaboration d'un tel projet. Vu les distances minimes qui existent chez nous, l'on pourrait tenter un essai unique à Luxembourg où l'I.N.S. servirait d'internat aux élèves concernés qui fréquenteraient alors l'école de leur choix. Il s'avérerait en effet trop long, trop risqué et trop onéreux vu le nombre restreint d'intéressés de vouloir créer une école spéciale. La journée continue semble alors pour tous être de première nécessité. Une répartition optimale favoriserait un équilibre entre les études et le sport. Le week-end, les élèves pourraient rentrer chez eux et pratiquer leur sport dans leurs clubs.

La majorité est d'avis qu'un essai selon ce modèle n'aurait rien de révolutionnaire et vaudrait d'être tenté.

Après deux heures de discussion, le Docteur MERSCH remercie et le brillant modérateur et le public pour leur engagement respectif.

Assistance à la table ronde

Deux grands champions: *René Bauler*

Norbert de Bourcy

D'Jonge vun der 1re B 1952

-Kuckt iech déi Jongen émol un,
déi woren nach "passabel" ugedun;
Si woren nët gekluffi, behaangen,
sin mam Schlipps an d'Schoul nach gaangen.

Esou eppes gët et haut nët méi
si kommen gemoschtert, égal wéi.
Mä dësen Zoustand wonnert mech nët,
d'ass jo de Meeschter, den d'Exempel gët;
well ganz oft huet dir haut eng Klass,
wou dir nët wösst, wien de Professer ass.

Mä all dat wär nach nët esou schlëmm,
well t'dréit sech nömmen dach do drëmm
dass all déi Kanner déi do sëtzen
hir Zeit fir d'Léier nët verbëtzen;
well daat wär ongeheier schlëmm,
verlueren Zeit könnt ni erömm !!!

Henri Steinmetz

Rangée sup:Nies,Steinmetz,Fassbinder,Manderscheid,Hau,Weirich,Schmitz,Heiderscheid
Milieu: Neiens,Gredt,Simon F.,aumonier Nicolas Majerus,directeur Pierre Stein,
Apel,Lauterbour,Kolbach,Juchem,Folmer,Weiller
Rangée inf:Hilger,Grotz,Bruck,Lorenz,Hansen,Mousel,Simon C.

Léif Frënn vum Kolléisch,

de Kulturveräin Kolléisch as frou, sech Iech haut kënnen virzestellen. Gegrënnt gouf de Kulturveräin 1986, wéi sech eng Handvoll jonk Leit zesumme fond hun, fir méi Kultur ënnert Schüler a Professeren ze bréngen. Déi éischt Iddee war et, fir eng seriö Zesummenarbecht ze kréien, an ze weisen, dat et nieft der Schoul och nach aner Saache gin, déi Schüler wéi Professeren kéinten interesséeren, wéi Literatur, Geschicht, asw. Mat dëser Ausstellung soll den Ufank gesaat sin, obschon de Kulturveräin 1986 zwou "Visite guidée" duerch Nationalbibliothéik organiséiert huet. Geplangt sin an Zoukunft eng Billerausstellang, Literaturworkshops an der Méttesstonn, a sos weider Visiten z.B. an de Kasematten.

Wann Dir sollt gudd Iddeen hun, oder de Kulturveräin wëllt ënnerstëtzen, hei sin ons Kontaktadressen:

Marc HESSEL
6, av Gaston Diderich
1420 Letzebuerg

Pitt PRUM
29, rue Marie-Adélaide
2128 Letzebuerg

Conveniat de 1965 de la promotion 1934

2e B. 1963

ATHÉNÉE
ROYAL GRAND-DUCAL
DE LUXEMBOURG.

Arrêté et Réglement organiques.

Par arrêté Royal Grand-Ducal du 21 avril 1837 (donc il y a 150 ans), Guillaume Ier, Roi des Pays-Bas,..,Grand-Duc de Luxembourg etc., etc., etc., dota l'Athénée Royal Grand-Ducal de Luxembourg d' [..." une nouvelle organisation appropriée à la destination de l'établissement, basée sur les progrès de la pédagogie et analogue aux besoins de l'époque "...]

[... Art.1er : L'Athénée est destiné non seulement à donner le degré d'instruction nécessaire pour suivre avec succès des leçons académiques, mais encore à préparer au choix d'un autre état que la carrière des lettres...]

L'article 2 énumère les [... objets d'enseignements ...]. Bornons-nous à en relever quelques-uns des 21 présentés: à part les branches usuelles, l'encyclopédie des sciences, l'esthétique, les langues anglaise et hollandaise, l'astronomie, la tenue des livres, les dessins figuratif et linéaire, la calligraphie...

D'autres objets d'enseignement peuvent " [...être ajoutés selon les besoins pour autant qu'ils s'inscrivent dans la visée de l'article 1er "...]

[... Art.4: Attendu que l'emploi alternatif des deux langues du pays dans l'enseignement, ne peut qu'exercer sur celui-ci une influence désavantageuse, la langue allemande, qui est celle de la grande majorité des élèves, sera dorénavant seule employée comme véhicule de l'enseignement. Dans les classes supérieures du gymnase et dans les cours de l'école moyenne, il pourra y avoir des exceptions à cet égard: mais ces exceptions éventuelles devront etre soumises à Notre décision ...]

Le règlement du même jour, le 21 avril 1837, prévoit un cours complet d'enseignement étalé sur huit classes réparties sur huit années. Deux filières sont prévues : le gymnase et l'école moyenne. La seconde se distingue par le grec et le latin obligatoires seulement pour les 4 classes inférieures de même que par :

l'anglais et la chimie non enseignés au gymnase
la tenue des livres (Buchhaltung)
un cours spécial en mathématiques.

Sont déclarés facultatifs : le Hollandais
l'Hébreu
le Dessin linéaire
le Chant et la Gymnastique.

Le cours d'histoire comprend l'étude de l'histoire du Grand-Duché, du Royaume des Pays-Bas et des Etats de la Confédération Germanique.

Le cours de français est réduit au tiers des leçons hebdomadaires qu'il comportait avant cette réforme. La nouvelle grille est calquée sur le modèle des écoles secondaires allemandes.

L'admission des élèves âgés d'au moins 10 ans, est subordonnée à un examen oral et écrit qui exige qu' [... il faut savoir au moins lire et écrire distinctement en langue maternelle (Muttersprache)...]

OBJETS D'ENSEIGNEMENT.		8e classe — 1re année = 8te Klasse — 1stes Jahr.	7e classe — 2e année = 7te Klasse — 2tes Jahr.	6e classe — 3e année = 6te Klasse — 3tes Jahr.	5e classe — 4e année = 5te Klasse — 4tes Jahr.	4e classe — 5e année = 4te Klasse — 5tes Jahr.	3e classe — 6e année = 3te Klasse — 6tes Jahr.	2e classe — 7e année = 2te Klasse — 7tes Jahr.	1re classe — 8e année = 1ste Klasse — 8tes Jahr.
Religion	Religion	2	2	2	1	1	1	1	»
Encyclopédie des sciences.	Encyclopädie der Wiſſenſchaften.	»	»	»	»	»	»	»	2
Philosophie	Philoſophie	»	»	»	»	»	»	»	4
Esthétique	Aeſthetik	»	»	»	»	»	»	»	2
Langue et littérature latines.	Lateiniſche Sprache u. Litteratur.	5	5	8	9	10	10	10	6
Id. grecques...	Griechiſche Sprache u. Litteratur.	»	»	4	4	5	5	5	3
Id. françaises..	Franzöſiſche Sprache u. Litteratur.	5	5	3	3	3	3	3	2
Id. allemandes.	Deutſche Sprache und Litteratur.	5	5	3	3	3	3	3	2
Histoire et Géographie....	Geſchichte und Geographie.	4	4	3	3	3	3	3	2
Antiquités rom. et grecques.	Römiſche u. griechiſche Alterthümer.	»	»	»	»	»	»	»	2
Mathématiques	Mathematik	5	5	5	5	3	3	3	3
Id. Cours spécial.	— Special-Curſus.	»	»	»	2	2	2	2	»
Physique	Phyſik	»	»	»	»	2	2	2	»
Astronomie	Aſtronomie	»	»	»	»	»	»	»	2
Histoire naturelle	Naturgeſchichte	2	2	2	2	»	»	»	»
Calligraphie	Schönſchreiben	2	2	»	»	»	»	»	»
Chimie	Chemie	»	»	»	»	»	»	»	5
Id. Cours spécial	— Special-Curſus.	»	»	»	»	»	»	»	3
Tenue des livres	Buchhaltung	»	»	»	»	2	2	»	»

(leçons obligatoires)

L'édition annuelle et la distribution gratuite d'un programme aux élèves et aux intéressés sont prévues à l'article 8. Ce programme sera obligatoirement en allemand et en français. Il comportera entre autre une dissertation scientifique rédigée à tour de rôle par un professeur de l'Athénée ainsi que la chronique de l'établissement.

A la fin du cours de huit ans, ceux qui quittent l'Athénée doivent subir un examen de maturité indispensable pour être admis à une université quelconque. (Suivant les dispositions de l'arrêté royal du 3 mai 1835)

Le 28 juillet 1837, la Commission de Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg décide de publier en français et en allemand l'arrêté et le règlement de Guillaume Ier dans le Mémorial législatif où ils sont insérés le 21 août 1837.

L'arrêté royal du 3 mai 1835 suit la résolution de la Diète fédérative de Francfort du 20 novembre 1834. Il préconise entre autre les dispositions suivantes :

1- Celui qui veut fréquenter une université ou un autre établissement supérieur d'instruction en vue de briguer un emploi au service de l'Etat ou d'exercer une science ou un art (où l'autorisation du gouvernement est requise) doit passer préalablement un examen.

2- La demande d'admission à cet examen, à adresser au président de l'administration supérieure du Grand-Duché, devra être accompagnée des certificats renseignant sur l'instruction antérieure et sur la conduite morale du postulant.

3- La commission, réunie à cet effet par le président, examinera le candidat et statuera et sur sa capacité de poursuivre des études supérieures et sur sa moralité. Ces études devront se faire à une université située dans un pays de la Confédération Germanique et toute fréquentation en dehors de la Confédération requerra une permission spéciale du Roi.

Cet arrêté fut publié le 29 mai 1835 pour la première fois.

De nos jours on n'est pas habitué à voir le Conseil Communal de la Ville de Luxembourg s'émouvoir du sort de l'Athénée et de sa population scolaire. Outre que l'enseignement secondaire est devenu entretemps exclusivement une affaire de l'Etat, le nombre des établissements d'enseignement postprimaire a considérablement augmenté de manière qu'aujourd'hui l'Athénée n'est plus l'unique centre de rayonnement culturel de la Ville, rôle qu'il a assumé avec brillo pendant les trois siècles passés. (A cette époque l'Etat désignait les localités dans lesquelles pouvait fonctionner un lycée, fixait les programmes et nommait les directeurs et professeurs, tandis que la ville en question devait mettre l'infrastructure à la disposition , les frais de fonctionnement étaient partagés entre l'Etat et la ville.)

L'année 1837 se situe au beau milieu de la Révolution belge qui a entraîné dans la " sécession " tout le Grand-Duché d'alors à

l'exception de la ville de Luxembourg (elle restait " fidèle " au Roi). Ainsi tout l'édifice institutionnel et politique de notre pays était aussi ébranlé. Les structures culturelles en place risquaient, elles aussi, de craquer. En effet, la Révolution belge instaurait les écoles libres.

L'arrêté du 21 avril privilégiait à la fois la langue allemande et la philologie gréco-latine, motif suffisant pour la municipalité, " la Régence ", d'adresser une longue requête au Roi. Celle-ci est transcrite au registre des délibérations du Conseil de Régence de la Ville. Nous nous permettons d'en reproduire ci-dessous quelques extraits des plus significatifs.

Arrête :

La Délibération qui précède sera adressé au Gouvernement général du Grand-Duché.

---

2. Le conseil approuve la requête au Roi dont copie suit :

A Sa Majesté le Roi des Pays-Bas, Prince d'Orange-Nassau, Grand Duc de Luxembourg, etc. etc. etc.

Sire !

Requête au Roi tendant à obtenir la suppression de l'arrêté sur la nouvelle organisation de l'athénée.

Un arrêté royal grand-ducal sur la nouvelle organisation de l'athénée de cette ville, en date du 21 Avril dernier, N.12, a été inséré au mémorial législatif du Grand-Duché, N.2 - 1837, le 21 Avril.

Le premier passage témoigne à la fois de l'inquiétude et de l'espoir des autorités municipales qu'il ne s'agit que d'une période de transition et que l'on reviendra à la situation antérieure, c'est-à-dire, leur attache à un Grand-Duché réunifié. Le Luxembourg, tel est le sentiment qui s'en dégage, ne peut être conçu sans son quartier wallon. Mais d'abord nous apprenons que l'Athénée est pour la ville et ses habitants une source de revenus :

[...] que l'athénée, en profession d'attirer à Luxembourg un grand nombre de jeunes gens du pays, des provinces et de l'étranger, est, sous le rapport de l'économie commerciale et industrielle des habitans, un des plus grands élémens du bien être pour la ville; [...]

[...] que, dans la ligne des intérêts moraux, la ville, non moins que les contrées voisines, doit prendre à coeur de conserver à cet utile établissement, les moyens qui ont servi de fondement à sa réputation et à la prospérité et dont le passé a justifié le succès, [...]

Or, la Révolution belge, que la Régence condamne d'ailleurs, a eu des effets très nuisibles sur la population de l'Athénée :

[...] En effet, antérieurement à la séparation violente des provinces méridionales y compris le Grand-Duché, de la ville de Luxembourg, siège de l'athénée, les jeunes gens de tout le Grand-Duché et de toutes les autres provinces et même de la partie septentrionale s'y rendaient; et le nombre de ces jeunes gens n'a diminué considérablement que par suite des craintes politiques, des intrigues et des moyens de séduction qui écartaient les élèves et les amenaient dans les collèges fondés dans de nombreuses localités; à Diekirch, à Virton, à Bastogne, à Echternach, Bouillon, etc. Si aujourd'hui la fréquentation de l'athénée est, malheureusement, circonscrite dans un cercle plus étroit, et se réduit à une majorité de jeunes gens de la ville et des environs, cette circonstance, comme toutes celles qui proviennent du fait transitoire de l'illégale occupation du pays par un Gouvernement sans mission, est, de sa nature, passagère et ne peut servir de base à une considération générale et permanente. L'athénée ne semble pas pouvoir cesser d'être envisagé comme un établissement provincial, lequel, dans son état normal, est ouvert à la jeunesse de toute la province; et, sous ce point de vue, comment la langue allemande peut-elle être celle de la grande majorité des élèves? Ne serait-ce pas déclarer, en d'autres termes, que l'athénée n'existe que pour la partie non wallone du Grand-Duché? Or, une telle supposition ne saurait se soutenir, un instant, devant la connaissance du véritable état des choses. [...]

La Régence est préoccupée de la politique linguistique qu'entend poursuivre le Gouvernement de La Haye. A ces soucis se mêlent l'incompréhension ainsi que l'appel à la tolérance en matière de langues, ceci pour des raisons diverses, notamment dans la perspective de l'avenir des jeunes gens qui seront handicapés et pénalisés dans la poursuite de leurs études. En effet les perspectives en matière d'évolution de leurs carrières professionnelles, surtout s'ils se destinent à des carrières dans le domaine de la jurisprudence et de la technique s'annoncent difficiles, peu alléchantes. Et au-delà des inquiétudes toutes matérielles n'a-t-on pas l'impression qu'une petite portion de sentiment national s'y fait reconnaître déjà quand on craint une perversion de ce qui fait la manière de vivre, la mentalité luxembourgeoise, bien plus portée vers le concret que vers le spéculatif plus propre à la mentalité allemande prônée en ces temps-là par les philosophes allemands.

Donc l'organisation telle que la préconisait l'arrêté royal grand-ducal ne pouvait que nuire aux élèves, à leur formation et à leurs carrières futures. Jamais, même aux temps de l'occupation française peu propice au développement intellectuel de notre pays, on n'était passé aussi loin des besoins réels du Grand-Duché.

L'on ne manquera pas de relever avec un petit sourire que l'évolution des sciences n'a malheureusement pas tenu compte des prédictions de nos conseillers municipaux. Qui oserait proclamer encore aujourd'hui que seule la langue française est apte à l'enseignement des sciences ?

[...] 4" Sous le Gouvernement français, la propension vers l'étude de la langue et de la littérature françaises était et devrait être la conséquence de la position politique; il est notoire, néanmoins, que, dans ce temps-là même, la langue allemande n'était point proscrite; bien loin de là, elle servait, aussi bien que sa rivale, de véhicule à l'enseignement, avec une égalité qui n'était pas toujours impartiale et qui cédait à l'influence dominante d'une circonstance digne d'attention même dans le moment actuel: Alors, à la tête de l'établissement était placé un homme dont l'érudition était appréciée, mais qui n'avait que peu de connaissances en langue et en littérature françaises; qui favorisait l'étude de l'idiome germanique et inculquait à ses élèves, la plupart professeurs aujourd'hui, une préférence pour cet idiome, préférence qui s'est, pour quelques-uns, résolue en un véritable préjugé que leur position personnelle peut rendre excusable, mais dont il importe à leur patrie de ne pas subir les effets pernicieux. Alors aussi, les élèves qui sortaient de l'établissement n'étaient point assez forts dans les deux langues. Toutefois, le Gouvernement laissa toute latitude au cours des choses. L'athénée roula sur ces erronnements jusqu'à l'époque où le Gouvernement des Pays-Bas donna à l'instruction publique cette forte organisation consacrée dans les règlemens de l'année 1817. Ce fut alors que Votre Majesté prenant en haute considération les antécédens historiques de notre pays, les intérêts de relation avec ses voisins les plus immédiats, adopta la langue française pour véhicule de l'enseignement et, en même temps, donna à l'étude de la langue allemande, une impulsion dont les plus brillans résultats ont depuis attesté la puissance.

De là il arrivera que l'étude des sciences, mathématiques et physiques, deviendra très difficile sinon impossible dans les classes plus avancées, où ces études se continuent par le moyen du français, seul langage que l'expérience proclamera toujours comme indispensable à l'enseignement des sciences. [...]

[...] La france est fermée aux jeunes Luxembourgeois; le Gouvernement leur défend également les provinces insurgées des Pays-Bas. L'Allemagne seule leur reste ouverte.

Près des universités allemandes, ils sont totalement réduits à leurs moyens personnels de subsistance; ils n'ont point, comme dans leur patrie, l'espoir d'obtenir des bourses; ils ne peuvent pas donner des leçons privées pour subsister; la qualité d'étranger les suit, et éloignés de la famille, ils sont sans surveillance. Ils contractent des habitudes, des opinions politiques, civiles et religieuses qui, dans leur patrie, ne sont pas admises. Ils deviennent indifférens pour le pays qui les a vus naître. Ce pays est sans relations avec les villes universitaires de l'Allemagne; enfin les fortunes Luxembougeoises ne sont pas à la hauteur des frais énormes qu'exigent les études et l'obtention des grades.

Les jeunes gens, avant de commencer les études universitaires, en Allemagne, sont dans l'obligation de s'initier plus intimement dans la langue philosophique et abstraite des grans savans professeurs allemands. Cette étude, ils doivent y consacrer au moins une année préliminaire et l'étude priviligiée de la langue allemande, à Luxembourg, ne peut les en dispenser. Mais lorsqu'au bout de leurs efforts et de leurs sacrifices

ils ont conquis les grades, ce succès leur devient complètement inutile dans leur propre pays. Dès qu'ils y reviennent, les règlemens d'adminstration les appellent devant des commissions d'examen, près desquelles sont également admis les jeunes gens qui ont fait leurs études dans la maison paternelle. Il n'en résulte, pour eux, aucune prérogative, aucun droit légal pour l'exercice d'une profession libérale. Quant aux jeunes gens du pays wallon, qui sont aussi Luxembourgeois, les universités allemandes leur sont, par le fait même, complètement interdites.

Comment aussi s'expliquerait-on la position d'un jeune légiste qui reviendrait dans son pays natal, après avoir étudié une autre jurisprudence, un autre droit administratif, civil, commercial et pénal, que celui qui est en vigueur dans sa patrie?

Si nous portons nos regards vers la carrière industrielle, d'autres anomalies vont se présenter.

Ceux qui se seront instruits dans les sciences en Allemagne, qui s'y seront formés à une profession technique quelconque, voudront-ils exploiter leurs talens loin de leur famille, de leur patrie? et quand ils le voudront, ne raviront-ils pas à leurs compatriotes la légitime espérance de profiter de leurs capacités? Et l'étranger leur donnera-t-il bénévolement la préférence sur ses sujets indigènes?

S'ils reviennent dans leurs foyers ou dans les contrées voisines où nos habitudes et notre langue de relation industrielle sont admises, seront-ils habiles à mettre leurs talens en oeuvre avec les mêmes facilités, que s'ils les avaient perfectionnés sur les lieux? Et ne donnera-t-on pas avec plus d'avantage et d'empressement, des emplois dans les usines et dans les exploitations industrielles quelconques, à ceux qui auront étudié dans leur propre pays? Les sciences appliquées aux spéculations fossiles et aux travaux des manufactures, offrent dans le temps actuel, aux jeunes gens laborieux, la perspective la plus assurée d'un avenir prospère. L'exemple d'un assez grand nombre qui récemment ont trouvé des emplois lucratifs, a stimulé l'émulation des autres, et déjà sur les bancs mêmes des écoles, la jeunesse entrevoit la carrière et n'hésite pas à mesurer d'un louable coup d'oeil la distance qui l'en sépare et qu'elle franchira à force de travail. C'est cette carrière de l'industrie qui sollicite principalement, de nos jours, l'activité des jeunes esprits. C'est la tendance de l'époque. Les études philosophiques, si précieuses aux contrées germaniques, n'obtiennent, dans les nôtres, que le second rang dans l'estime calculée du peuple. [...]

Terminons en présentant le budget de l'Athénée pour l'année 1838, cette part des frais de fonctionnement qui incombe à la Ville de Luxembourg. (Le gouvernement de La Haye suppléait l'autre part.) Il se révèle intéressant d'y reconnaître une sorte de " hiérarchie des valeurs ", du moins si l'on compare la rémunération des divers professeurs.

Comme pour chaque budget, il s'agit d'un document de comptabilité tout autant que d'un programme politique laissant entrevoir les difficultés et problèmes que pose sa réalisation, mais aussi les intentions réelles, la volonté politique de réaliser les idées de l'équipe dirigeante.

Ce budget fait état de questions de personnel et de la rémunération de ce dernier. Il confirme cependant aussi ce qui a été affirmé dans la délibération que nous avons examinée tout à l'heure, à savoir l'intérêt général pour la technique et la volonté de donner à la jeunesse une formation scientifique de base adéquate pour pouvoir se tourner vers des études techniques avec les meilleures chances de réussite. Le passage consacré au cabinet de physique est révélateur à cet égard.

Qu'il nous soit permis de dire que les ennemis de notre Roi et de son peuple Luxembourgeois, n'auraient pas pu leur conseiller un acte plus funeste à notre prospérité que celui dont nous sollicitons la révocation.

Votre Majesté enfin ne doutera pas que nous ne soyons dans cette circonstance les vrais interprètes de la pensée unanime de nos concitoyens. Mais, si ce doute se présentait à Votre esprit Sire, il pourrait être levé au moyen d'une enquête à instituer par vos ordres, et dont le résultat ne serait pas douteux.

Le conseil de Régence,

Président.

Au Conseil,
Pour le Secrétaire empêché par maladie
Le membre du conseil, délégué

Budget de l'athénée
1838.

Considérant en ce qui concerne les professeurs de philosophie, de Rhétorique, de mathématiques transcendantes, de la langue grecque, de la langue allemande, d'histoire et de géographie, de mathématique élémentaire, de la 2e classe de langues anciennes, de la 3e classe, de la 4e, de la 5e et de celle dont M. Dehuth est régent; qu'il n'y a pas de changemens à faire, leurs traitemens restant au même taux que l'année dernière;

Considérant en ce qui concerne la 6e classe, attribuée à Mr. Namur; que cette classe est vacante et n'est occupée que par intérim par Mr. Namur; que, d'après les règles en vigueur, tout professeur par intérim, n'a droit qu'à la moitié du traitement effectif attaché à la chaire, que, dès lors, jusqu'à ce qu'il soit justifié de la nomination de M. Namur,il n'y a pas lieu de lui allouer au delà de cette moitié, sauf à disposer ce qui sera de droit, après que le Gouvernement y aura pourvu et aura fixé, en même temps, le montant du traitement total, dont le tiers seulement sera à charge de la ville; qu'en conséquence, la somme de 233 fl. 33 1/2 portée au budget, de ce chef, n'y figurera que par mémoire et sauf règlement ultérieur;

Considérant, en ce qui concerne le professeur de chimie, que, désormais, le tiers seulement de la somme de 800 fl. jusqu'ici attribuée toute entière à la ville, sera à charge de celle-ci, de sorte que la somme à porter au budget, de ce chef, se réduit à fl. 266-66 2/3.

Considérant en ce qui concerne les professeurs de langue anglaise, de doctrine chrétienne, de calligraphie, que leur nomination bien qu'étant prévue par le règlement organique, n'est cependant pas officiellement connue et que les sommes à porter au budget, pour les deux premiers, savoir: 233 fl. 33 1/2 pour le professeur de langue anglaise et 166 fl. 66 2/3 pour celui de doctrine chrétienne, ne peuvent y figurer que sauf règlement ultérieur; et, quant à celui de calligraphie, que n'ayant que 8 heures de leçons par semaine et devant percevoir une rétribution de 100 fl. sur le budget intérieur de l'athénée, la part de la ville sera suffisamment assurée par une allocation de fl. 100, ce qui portera son traitement à fl. 200, sauf qu'il sera jugé à propos par le Gouvernement de lui allouer sur les fonds de l'état;

Considérant que les sommes proposées pour le laboratoire de chimie et le cabinet d'histoire naturelle, de même que pour l'aide du professeur sont susceptibles d'allocation;

Qu'il en est de même de la somme de fl. 44 proposée pour l'ameublement de la chambre de réunion des professeurs;

Considérant que la somme de fl. 60 ne peut suffire pour l'entretien du cabinet de physique; que la régence manifeste le voeu de voir le Gouvernement attacher une sollicitude spéciale à ce que le cours de physique, trop longtemps interrompu, soit enfin repris; que la translation des instrumens de physique obligera probablement à des frais

extraordinaires de nettoiement et de réparation; que, dès lors, le crédit du budget peut être porté à fl. 200;

Arrête:

Art.s 1er. Le Budget de l'athénée, pour l'année 1838, en ce qui concerne le subside à fournir par la ville, est arrêté à la somme de cinq mille deux cent vingt deux florins, dont

1,	Traitement du professeur de Rhétorique,			fl. 366 —
2,	"	"	de mathématiques transcendantes	366 — "
3,	"	"	de philosophie	366 — "
4	"	"	de langue grecque,	305 — "
5	"	"	" allemande,	305 — "
6	"	"	d'histoire et de géographie,	305 — "
7	"	"	de mathématiques élementaires	305 — "
8	"	"	de la 2e classe de langues anciennes,	305 — "
9	"	"	de la 3e classe,	305 — "
10	"	"	de la 4e classe,	275 — "
11	"	"	de la 5e classe,	275 — "
12	"	"	de la 6e classe	233 — 33⅓
13	"	"	de langue anglaise,	233 — 33⅓
14	"	"	de chimie,	266 — 66⅔
15	"	"	de doctrine chrétienne,	166 — 66⅔
16	"	"	de calligraphie,	100, — "
17	"	"	de Mr. Deburck,	142 — "

18	Impression du programme	75 —
19	Laboratoire de chimie et d'histoire naturelle,	200 —
20	aide du professeur de chimie.	23 —
21	entretien du cabinet de physique,	200 —
22	mobilier de la chambre de réunion des prof.	44 —
23	Entretien du mobilier des classes,	58 —
		ƒ 220 —

Art. 2. La somme de ƒ 220 —, sera portée en dépense au budget de la ville pour ledit exercice.

Art. 3 Les sommes allouées aux articles 12, 13, 15 et 16me seront dépensées après règlement à intervenir sur les droits de ceux auxquels elles peuvent être attribuées.

Art. 4. Le présent sera joint en expédition au budget de la ville.

N. B: La transcription du budget de la ville pour l'exercice 1838, arrêté en séance du 13 Décembre, a eu lieu sur les pages 232 et suivantes, ci-après.

Le conseil de régence

Président.

par le conseil,

Secrétaire.

Références : registre LU III 02.5 pp 143-155
registre LU III 02.5 pp 188-193

Fernand Emmel/Gilbert Maurer

Nicolas-Michel Muller (1793-1876)
Directeur de 1817 (1821) à 1866

Bourggraff Jean-Nicolas (1787-1854)
Professeur à l'Athénée 1810-1859

Barreau Yves-Hippolyte (1798-1877)
Professeur à l'Athénée 1824-1850

Paquet Joseph (1804-1858)
Professeur à l'Athénée 1828-1850

Namur Antoine (1812-1869)
Régent à l'Athénée 1833-1848
Professeur-bibliothécaire à l'Athénée 1848-1867

Bodson Nicolas (1802-1871)
Professeur à l'Athénée 1837-1871

Athénée de Luxembourg en 1825.
D'après un dessin de Bertrand lithographié par Jobard (Bibliothèque nationale)

Visite du Centre de Tri

IMMO-BAINS Nic. FABER

Projets – plans
Réalisations immobilières

5610 MONDORF-LES-BAINS – 1, avenue des Bains
Téléphone 66 06 89

Réception à l'Hôtel de Ville après la visite de l'exposition

Visite du château de Vianden

LIBRAIRIE
technique et scientifique

promoculture

le plus grand choix en livres et revues spécialisées!

14, rue Duchscher (Place de Paris)
Luxembourg-Gare, tél. 480691

Ouvert de 8.30 à 12.00 et de 13.00 à 18.30 h
Fermé le lundi - Entrée libre

Réception à l'Hôtel de Ville

Association sportive de l'Athénée

Palmarès 1986/87

Les activités au sein de notre A.S. ont été fort nombreuses.

*- Sur le plan interne, des championnats interclasses ont été organisés en Volley-Ball, Basketball, Football, Handball et Tennis de Table. Les classes victorieuses sont les suivantes :

VB	IBb	(contre 3d	3-0)
BB	3d	(contre IVB	60-27)
FB	IBb	(contre 3d	10-6)
HB	3d	(contre IVB	29-25)
TT	IIDdFf	(contre IVB	5-4)

Les classes IBb et 3d ont donc remporté chacune 2 victoires.

*- Sur le plan national, nos élèves ont pris part à la majorité des épreuves organisées par la LASEL. Comme il est impossible d'énumérer tous les résultats, nous nous bornons a relever les succès ainsi que les places d'honneur.

Tandis qu'en athlétisme une baisse incompréhensible de la part de nos actifs est à constater, nous avons pu enregistrer une grande affluence en gymnastique artistique.

Voici les titres de champions de la LASEL remportés par nos membres :

ESCRIME — FETTEN Gilles, champion Minimes à l'épée et au fleuret. Il a encore gagné le Challenge Robert Krieps devant Anna et Margaret NOWARA, également de l'Athénée.
NOWARA Anna a remporté le Challenge Collette Flesch et NOWARA Margaret terminait 3e.

FOOTBALL — Notre équipe Minimes a remporté le Championnat.
SCHMITT Christian, LINDEN Sacha, WOLTER Philippe, FOLSCHEID Jeff, LENTZ Manou, BOURGNON Frank, TRICCA Gilles et STRASSER Jeff.
En Juniors, notre équipe a été finaliste.

TENNIS DE TABLE — RIES Claude a remporté le titre Juniors devant HANSEN Nico
Au général, 2e place de l'AL a 1 point du vainqueur

SKI — SCHANEN Ronny remporte le titre Minimes au slalom géant.

NATATION — MOOS Steve a gagné le 50 et le 100 m nage libre Minimes.
WOLFF Frank a remporté le 100 m dos Minimes.

BADMINTON — Au Tournoi pour non-affiliés FELUBA, SCHMITT Christian gagne devant WENER Claude.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE — Notre équipe de Jeunes Filles remporte le Challenge de l'Encouragement.
LIGBADO Rachel, MULLER Sonja, THOMA Cléo, NIEDNER Annick, SIERAZKI Peggy, TANSEN Gwen.
Au Championnat M/C, WEIS Manon s'est classé 2e.

CYCLISME — BOVE Sacha se classe 1er non-licencié au championnat.
SCHANEN Ronny remporte le Grand Prix de la LASEL a Bettendorf ainsi que le Challenge Goedert.

VOLLEY-BALL — Notre équipe a remporté le championnat Juniors en J.F.
MUNHOVEN Gaby, ENTRINGER Pascale, KINN Sonja, WALCH Nadine, MALLER Jeanne, LECHES Marianne, MANDER Carole.
En Cadettes, l'Athénée a aussi remporté le titre avec les joueuses suivantes :
SCHENNECKER Nathalie, MANDER Carole, WALCH Nadine, ITURRA Nancy, MULLER Claudine, MALLER Jeanne.

Au mois d'octobre 1987, notre Association Sportive a l'honneur d'organiser le Congrès du 50e Anniversaire de la LASEL.

---

l'administrateur Jean Schmit

Sit Athenaeum

Ronde (vers 1550)
paroles: Edouard WOLTER
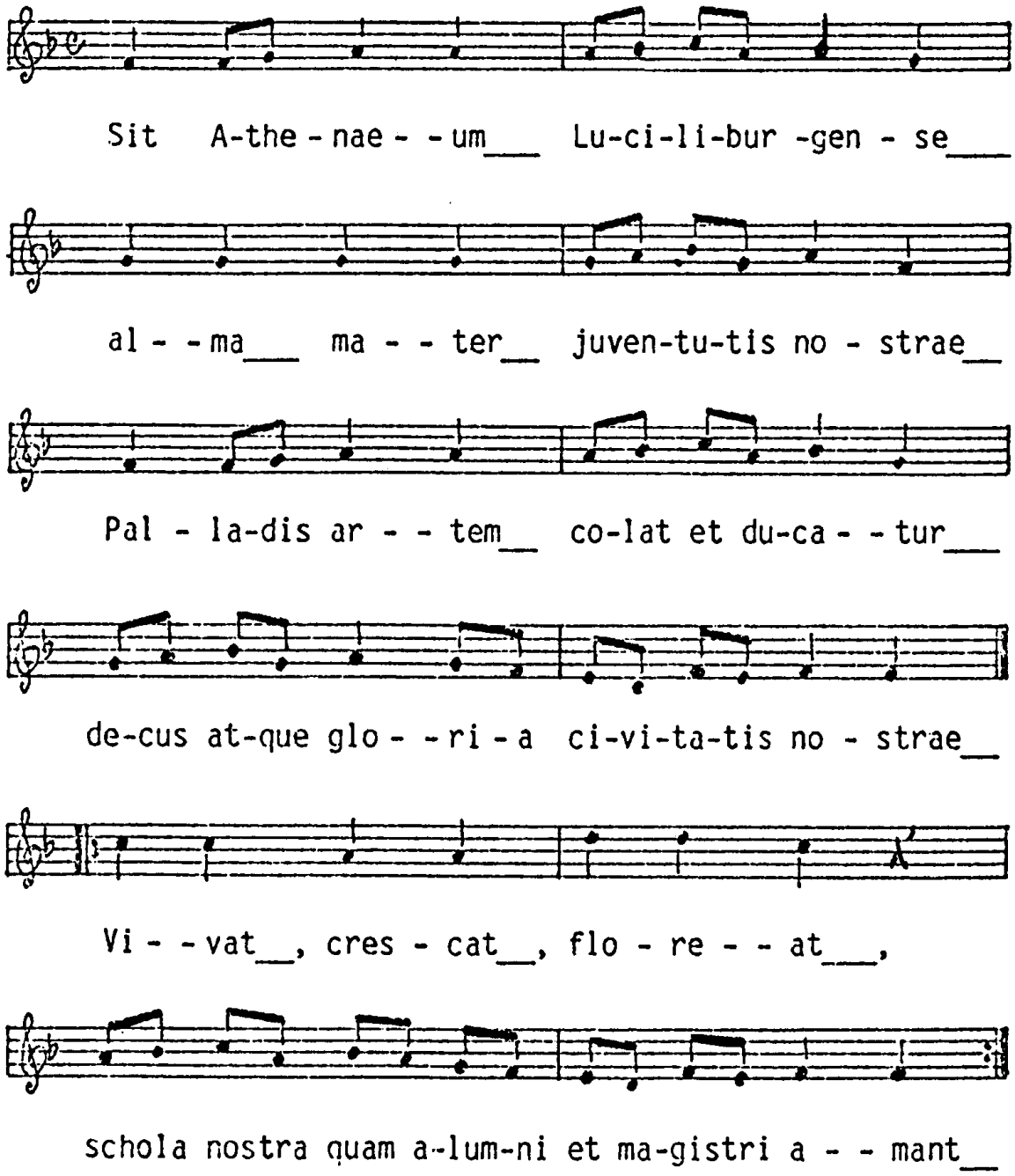
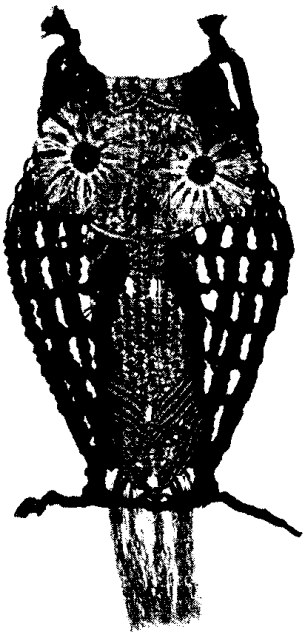

Nouvelles de l'AAA

Incontestablement LA manifestation de choix à l'Athénée, attendue chaque année avec impatience et grand intérêt, est la soirée Kolléisch in Concert. Cette année, les Anciens honoraient les efforts et de la chorale et de la fanfare par leur patronage. Le 26 février, l'Aula s'avérait presque trop petite pour contenir les fervents supporters de cette manifestation, qui d'année en année remporte un succès toujours grandissant. N'oublions pas de relever particulièrement l'apport des élèves de la section musicale, un catalyseur certain de cette activité musicale. Cette soirée fut encore marquée par la passation des pouvoirs à une nouvelle génération, par un adieu et un grand merci ou chef de la fanfare. Le professeur Eugène Weber, depuis 1970 à la tête de la fanfare et initiateur de la soirée Kolléisch in Concert il y a 6 ans, passa la baguette à son successeur, le professeur Jean Schumacher lui-même en son temps membre de la Fanfare de l'Athénée. Le concert comprenait deux parties, la première présentée par les élèves de la section musicale et la deuxième réservée à la chorale et la fanfare. Comme de coutume, cette dernière débutait par la ronde " Sit Athenaeum " pour laquelle le professeur Edouard Wolter a écrit les paroles. Le concert, fortement applaudi, se terminait sur les rythmes entraînants d'un pot-pourri d'aires classiques pour Big Band.

Très rares, voire inexistants, étaient les échos de nos membres quant au contenu de nos bulletins. Il faut donc croire que le contenu et la présentation du bulletin ne donnent pas lieu à discussion. Il fallait déjà quelques vers de conveniat, extirpés à un Ancien, pour susciter des réactions. Il est vrai que cette publication se voulait être un "petit pavé dans une mare trop tranquille". Les appréciations, quoiqu'encore rares, sont partagées. Il est pourtant intéressant de noter qu'en général les enseignants montrent moins de compréhension tandis que les "autres" ne se sentent pas concernés. Nous espérons sincèrement que les Anciens sauront mettre dans leur juste contexte les contributions et nous aident davantage dorénavant à composer un très valable bulletin des Anciens.

Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'initiative de Monsieur Fernand Emmel, qui nous avait invités le 14 mai à la visite commentée de l'exposition au péristyle de l'Hôtel de Ville. Le montage photographique se concentre sur le quartier gouvernemental, la cathédrale et l'Athénée. Nous tenons à remercier le Collège Echevinal, et plus particulièrement les deux Anciens, les échevins Léon Bollendorf et Pierre Frieden de la réception qu'ils nous ont offerte après la visite.

Le 16 mai, donc deux jours plus tard, les Anciens ont visité le Centre de Tri des PTT à Luxembourg-Gare dans le cadre de la Journée des Anciens. Les membres présents ont pu apprécier, cette fois en direct, la voix et les commentaires instructifs et plaisants de Monsieur Théo Peffer. Nous gardons un souvenir agréable de cette visite.

Le 30 mai, les mordus des "Treppeltir" se sont retrouvés à Pétange pour se promener à travers les minières abandonnées du Prenzebierg sous la conduite avertie de Norbert Stomp et de François Pelles. Merci beaucoup pour cet agréable après-midi.

Le mois de juillet est certes marqué par le début des vacances scolaires, mais avant tout, c'est le mois des bilans scolaires. Ainsi jeudi, le 9 juillet, lors d'une petite fête les élèves de première ayant réussi leur examen de fin d'études se sont vu remettre par les mains de Monsieur le Conseiller Ernest Weis leurs diplômes . Samedi, le 11 juillet, dans un cadre plus familial, la Direction de l'Athénée a récompensé les meilleurs élèves de chaque classe par des prix adéquats. Les Anciens, pour leur part, ont remis aux meilleurs élèves en chimie de la IIe des bons de 2000 F pour l'achat de livres à la librairie PROMOCULTURE. Il s'agit de DIEDERICH Stéphane IIB, BUTTINI Eric IIb, WOLTER Michèle IIC et de LICKES Jean-Paul 2c. En outre, un bon de 1000 F a été accordé à MICHELS Marc de la IV pour ses bonnes performances dans le cours facultatif en informatique. Nous pouvons être fiers des résultats obtenus cette année par les élèves de l'Athénée lors des examens. (La liste sera publiée dans le prochain bulletin.) La relève semble assurée aussi, car environ 200 élèves ont déjà réussi leur examen d'admission en 7e.

Pour terminer relevons un point de l'ordre du jour des réunions du conseil qui revient toujours : le recrutement de nouveaux membres. Comment toucher les nombreux Anciens de l'Athénée qui ont passé tant d'années sur les mêmes bancs? Ne sont-ils pas fiers d'être d'anciens élèves de l'Athénée? N'ont-ils plus aucun lien avec leur ancienne école? Notre association n'est ni un club privé, ni une association élitaire! Le smoking n'est pas la tenue obligatoire comme le grec ou le latin ne sont pas les langues courantes (quoique maintes réflexions et discussions soient imprégnées de leur esprit!). Les activités sont diverses et chaque Ancien devrait trouver l'une ou l'autre manifestation à son goût. Soutenez le conseil dans ses efforts de propagande! Merci pour vos démarches.

Cette année scolaire achevée à peine, pensons déjà à la rentrée. Le 3 octobre, nous nous donnons rendez-vous à Diekirch pour le Treppeltour avec visite éventuelle du musée historique. L'assemblée générale est fixée au lundi, 26 octobre à 18h 30. A ne pas manquer à cause de son cadre intime et de l'agape!

relevé des membres (2)

BIEL Aloyse DIFFERDANGE
BOESEN Mathias LUXEMBOURG
BORSCHETTE Emile CHRISTNACH
COLLING Norbert ERPELDANGE
DUMONT Paul BERELDANGE
GERBES Rodolphe LUXEMBOURG
GINTER Paul LAROCHETTE
GODIN Isidore GENEVE
GOEDERT Georges LUXEMBOURG
GOEDERT Pierre LUXEMBOURG
GOERENS Jean-Mathias LUXEMBOURG
GOERGEN J.R. BERELDANGE
GOLDENBERG Charles ARLON
GORDON Jean NIEDERCORN
GRAAS Lucien LUXEMBOURG
GRAAS Norbert LUXEMBOURG
GREDT Marc-Paul ESCH-sur-ALZETTE
GREGORIUS Fernand DIPPACH - GARE
GREISCHER Irmine LUXEMBOURG
GREMLING Max LUXEMBOURG
GROOS Camille LUXEMBOURG
GROSGES Jean LUXEMBOURG
GRUBER Carlo LUXEMBOURG
GRUBER Norbert ESCH-sur-ALZETTE
HAAG Emile LUXEMBOURG
HAAS Marcel COLMAR-BERG
HALER Gene LUXEMBOURG
HALLE René LUXEMBOURG
HANSEN Ernest LUXEMBOURG
HANSEN Guy KEHLEN
HANSEN Joé LUXEMBOURG
HANSEN Joseph STRASSEN
HARPES Jean-Paul LUXEMBOURG
HASTERT Fernand LUXEMBOURG
HASTERT Raymond LUXEMBOURG
HAUSEMER Hubert BETTEMBOURG
HEIDERSCHEID André LUXEMBOURG
HEIN Jean LUXEMBOURG
HEINEN Jos. LUXEMBOURG
HEINERSCHEID Paul LUXEMBOURG
HEINTZ Roger LUXEMBOURG
HEINZ Raymond LUXEMBOURG
HELBACH Jean-Louis DIPPACH
HELDENSTEIN Francis ESCH-sur-SURE
HELLINCHX-REICHLING Rita LUXEMBOURG
HELLINCKX Henri LUXEMBOURG
HEMMERLING Marc LUXEMBOURG
HENGEL Mathias LUXEMBOURG
HENGEN Roland LUXEMBOURG
HENGESCH Marie-Josée LUXEMBOURG
HENTGEN Gilbert STRASSEN
HENTGEN Robert BRIDEL
HERBER Monique LUXEMBOURG
HERMAN Francis LUXEMBOURG
HERMES Georges LUXEMBOURG
HEYMAN Paul MENSDORF
HEYNEN Roger LUXEMBOURG
HILGER François GEMBLOUX
HIRTZ Pierre MAMER
HOFFELD Paul LUXEMBOURG
HOFFELT Jules LUXEMBOURG
HOFFMANN Fernand LUXEMBOURG
HOFFMANN Gaston LUXEMBOURG
HOFFMANN Jean-Paul LUXEMBOURG
HOFFMANN Léopold LUXEMBOURG
HOFFMANN Marcel LUXEMBOURG
HOFFMANN Robert SENNINGERBERG
HOLZ Roland LUXEMBOURG
HORNICK Guy BERTRANGE
HORNICK Pierre PONTPIERRE
HOSCH Henri LUXEMBOURG
HOSS Patrick ESCH-sur-ALZETTE
HOSTERT Guy BERELDANGE
HOSTERT Henri LUXEMBOURG
HOSTERT Jean JS LA HAYE
HUBSCH Théa LINGER
JACOBY Charles NEUSS 1
JACOBY Raymond FINGIG
JACQUE Edmond WARKEN
JUCHEM Paul LUXEMBOURG
JUNCKER Jean SCHIEREN
JUNG Mil LUXEMBOURG
JUNG Nathalie HOWALD
KAREN Jean NOSPELT
KAUFFMAN Jacques LUXEMBOURG
KAYSER Margit LUXEMBOURG
KAYSER Prosper LUXEMBOURG
KAYSER René LUXEMBOURG
KAYSER Roger LUXEMBOURG
KAYSER Romain LUXEMBOURG
KEMMER Camille MONDERCANGE
KERSCHEN André LUXEMBOURG
KERSCHEN Jeff SOLEUVRE
KESSELER Georgette ESCH-sur-ALZETTE
KIEFFER Julien ETTELBRUCK
KIEFFER Paul LUXEMBOURG
KIRCHENS Joseph HESPERANGE
KIRSCH Jeannot BELVAUX
KLEIN Edmond WARKEN
KNEIP Romain MAMER
KOCH Henri ESCH-sur-ALZETTE
KOCH-KENT Henri LUXEMBOURG
KOENIG Joseph LUXEMBOURG
KOENIGSBERGER Thed LUXEMBOURG
KOEPFLER Jean BERELDANGE
KOHL Romain JUNGLINSTER
KOHNEN Joseph LUXEMBOURG
KOLB Henri OBERKORN
KOLBACH Paul DIFFERDANGE
KONEN Michèle BRIDEL
KONSBRUCK Georges SCHIFFLANGE
KONSBRUCK Guy LUXEMBOURG
KONTER Norbert GREVENMACHER
KRATZENBERG Georges LUXEMBOURG
KRAUS Henri LUXEMBOURG
KRAUS Roger LUXEMBOURG
KRECKE Monique BRIDEL
KREMER Alfred KEHLEN
KREMER André LEUDELANGE
KREMER Christian LUXEMBOURG
KREMER Jules MAMER
KRIEPS Alexandre MEDINGEN
KRIER Emile GREVENMACHER
KRIER Joseph LUXEMBOURG
KRIER Paul LUXEMBOURG
KRIER René LUXEMBOURG
KROMBACH Jean DIEKIRCH
KUMMER Norbert LUXEMBOURG
KUNNERT Jean-Pierre GREISCH
KUNSCH Emmanuel BETTEMBOURG
KUNSCH Romain LUXEMBOURG
LAHR Jean-Pierre MONDORF-les-BAINS
LAHURE Emile BERGEM
LAMBERT Jean LUXEMBOURG
LANGSAM Marcel LUXEMBOURG
LANNERS Claude LUXEMBOURG
LAUTERBOUR Paul ALZINGEN
LEESCH Fernand WARKEN
LEHNERS Jean-Paul STRASSEN
LEICK Georges LUXEMBOURG

II Methoden aus der theoretischen Physik

10. *Die Diracsche Methode*
Wir stellen fest, daß wilde Löwen, ipso facto, in der Wüste Sahara nicht beobachtet werden können. Wenn es überhaupt Löwen in der Sahara gibt, sind sie daher zahm. Das Einfangen eines zahmen Löwen bleibt dem Leser als Übungsbeispiel überlassen.

11. *Die Schrödingersche Methode*
Zu jedem gegebenen Augenblick gibt es eine nicht verschwindende positive Wahrscheinlichkeit, daß sich ein Löwe im Käfig befindet. Setz' Dich dazu und warte.

12. *Die Methode der Kernphysik*
Setze einen zahmen Löwen in den Käfig und wende einen Majorana-Austauschoperator [6] zwischen ihm und einem wilden Löwen an.
Als eine Variante lassen Sie uns annehmen, daß wir z.B. einen männlichen Löwen fangen wollen. Wir setzen eine zahme Löwin in den Käfig und wenden daraufhin einen Heisenberg-Austauschoperator [7] an, der die Spins austauscht.

13. *Eine relativistische Methode*
Wir verteilen über die Wüste Löwenköder, der große Mengen des Begleitsterns des Sirius beinhaltet. Wenn genügend von dem Köder gefressen wurde, senden wir einen Lichtstrahl über die Wüste. Dieser wird sich rund um den Löwen wickeln, so daß er ganz verwirrt wird und man sich ihm ungestraft nähern kann.

III Methoden aus der experimentellen Physik

14. *Die thermodynamische Methode*
Wir konstruieren eine halbdurchlässige Membran, die alles außer Löwen durchläßt, und ziehen sie über die Wüste.

15. *Die Methode der Atomspaltung*
Wir bestrahlen die Wüste mit langsamen Neutronen. Der Löwe wird radioaktiv und ein Zerfallsprozeß setzt ein. Wenn der Zerfall hinreichend weit fortgeschritten ist, wird der Löwe nicht mehr imstande sein, Widerstand zu leisten.

16. *Die magneto-optische Methode*
Wir pflanzen ein großes linsenförmiges Beet von Katzenminze (Nepeta cataria), dessen Achse parallel zur Richtung der Horizontalkomponente des Erdmagnetfeldes verläuft und setzen einen Käfig in einen ihrer Brennpunkte. Wir verteilen über die Wüste große Mengen von magnetisiertem Spinat (Spinacia oleracea), der, wie allgemein bekannt ist, einen hohen Eisengehalt hat. Der Spinat wird von den pflanzenfressenden Bewohnern der Wüste verzehrt, die wiederum von den Löwen aufgefressen werden. Die Löwen sind daraufhin parallel zum Erdmagnetfeld orientiert und der resultierende Strahl von Löwen wird durch die Linse aus Katzenminze in den Käfig focussiert.

[1] Nach Hilbert. Vgl. E.W. Hobson, "The Theory of Functions of a Real Variable and the Theory of Fourier's Series" (1927), Band 1, S. 456–457.
[2] H. Seifert und W. Threlfall, „Lehrbuch der Topologie" (1934), S. 2–3.
[3] Auf Grund des Picardschen Theorems (W.F. Osgood, Lehrbuch der Funktionentheorie, Band 1 (1928) S. 178) können wir jeden Löwen mit höchstens einer Ausnahme fangen.
[4] N. Wiener, "The Fourier Integral and Certain of its Applications" (1933), S. 73–74.
[5] N. Wiener, ibid, S. 89.
[6] Vergleiche, z.B. H.A. Bethe und R.F. Bacher, "Reviews of Modern Physics", 8 (1936) S. 82–229, im besonderen S. 106–107.
[7] Ibid.

Mit dem Fernsehen
ist es wie
mit Champagner:
Man soll nur vom
Besten nehmen
Die Wahl
erleichtert Ihnen
Télécran
Im Abonnement
ist Télécran
28% billiger!
Anruf genügt.
Telefon: 49 93 282
franck & hemmen

une de nos agences
est dans
votre voisinage

**Banque Générale
du Luxembourg**

OFFSET SAINT-PAUL